
DIRECTION DU GUICHET UNIQUE

LE DIRECTEUR

**PIECES ET DOCUMENTS A FOURNIR POUR UNE AUTORISATION
D'OUVERTURE ET D'EXPLOITATION D'UN RESTAURANT**

1. Un formulaire de demande d'autorisation à retirer à la Direction du Guichet Unique, dans les Directions Régionales ou Départementales du Ministère en charge du Tourisme à l'intérieur ;
2. Une photocopie de la CNI, l'attestation d'identité ou le titre de séjour ;
3. Un Titre de propriété ou un contrat de bail commercial ;
4. Une liste du personnel de l'établissement (préciser les postes et les qualifications et nationalité) ;
5. Un plan de situation géographique du local ;
6. Un plan d'aménagement du local avec indication des espaces, locaux et mobiliers ;
7. Une copie de(s) diplôme(s) en hôtellerie ou restauration du gérant et du chef de cuisine (restaurant catégorisé);
8. Une attestation ou un certificat de travail du gérant ou du cuisinier avec une expérience professionnelle d'au moins 2 ans ou 5 ans d'exercice pour le(s) non qualifié(s) ; (restaurants catégorisés)
9. Un curriculum vitae certifié sincère du gérant;
10. Une description détaillée des prestations à fournir ;
11. Une étude de faisabilité (avec le devis descriptif et estimatif des matériels, mobiliers et équipements, l'investissement, les emplois prévus et effectifs) ;
12. Pour les nouvelles constructions, fournir l'original du dossier technique comportant un plan de masse, les vues en plan, les coupes et façades principales ainsi que les devis descriptifs et estimatifs ;
13. Une copie du registre de commerce ;
14. Une copie du Procès-verbal de visite de l'ONPC (les établissements en exploitation);
15. Une copie du certificat de salubrité délivré par l'INHP (les établissements en exploitation);
16. Une Déclaration Fiscale d'existence ou d'une déclaration d'inscription à la Taxe forfaitaire des petits commerçants ;
17. Une demande de panonceau de classement (formulaire DGU) ;
18. Une copie des statuts s'il s'agit d'une personne morale ;
19. Une copie du reçu de paiement de frais de dossier à la régie du Ministère en charge du Tourisme
20. **NB : le dossier doit être fourni en dix (10) exemplaires dont un original et neuf (09) photocopies reliées.**

DIRECTION DU GUICHET UNIQUE

LE DIRECTEUR

**DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'OUVERTURE ET
L'EXPLOITATION D'UN RESTAURANT
DENOMME :.....**

Réf. :...../MINTOUR /DGU/ du.....

Nom et prénoms du promoteur :.....

Profession :.....

Nationalité :.....

Adresse :..... Tél. :.....cél.....

EMAIL.....

Régime Fiscal :.....

Nature juridique :.....

N° Identifiant Unique (CEPICI) :.....

Situation géographique :.....

Nombre de couverts :.....

Montant des investissements :.....

Nombre d'emplois prévus :.....

Jours et heures d'ouverture :.....

Nom et Prénoms du gérant :.....

Nationalité :.....

Diplôme (s) :.....

Signature de l'Agent DGU

Signature du promoteur